



République et canton de Genève

# AVIS

---

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Genthod**

**est convoqué pour**

**le mardi 22 juin 2021 à 20h30**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des procès-verbaux des 4 mai et 25 mai 2021
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Crédit de réalisation de CHF 1'350'000.- pour l'installation d'un chauffage à distance au centre du village sur la parcelle n° 1234 (délibération)
5. Crédit d'étude de CHF 5'800.- pour la requalification de l'espace du centre communal sur la parcelle n° 1851 (délibération)
6. Constitution d'un droit de superficie distinct et permanent au 25, route du Creux-de-Genthod sur la parcelle n° 884 (délibération)
7. Constitution d'un droit de superficie distinct et permanent au 35, route du Creux-de-Genthod sur la parcelle n° 884 (délibération)
8. Constitution d'un droit de superficie distinct et permanent au 39, route du Creux-de-Genthod sur la parcelle n° 884 (délibération)
9. Propositions de la Mairie
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers
12. Huis clos (naturalisations)

En raison des mesures sanitaires, la séance se tiendra à la salle du Centre communal (4, chemin de la Pralay) et l'accueil du public présent sera limité en nombre.

Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée et à porter un masque à l'intérieur de la salle.

Genthod, le 11 juin 2021

  
Geneviève Cadei-Millot  
Présidente du Conseil municipal

